

Correction – Développement construit

Pourquoi et comment aménager les villes

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant pourquoi les villes françaises doivent être aménagées et quels acteurs mènent ces aménagements. Vous vous appuierez sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe.

1. Comprendre le sujet

Deux questions : **pourquoi** aménager (les problèmes des villes) et **qui** aménage (les acteurs). Le sujet porte sur les villes françaises d'aujourd'hui : reste en France et à l'époque actuelle. Mots-clés : aménager, acteurs, étalement urbain, logement, mobilités. On attend d'abord les défis (logement cher, voiture, quartiers en difficulté, climat), puis les acteurs à différentes échelles (commune et métropole, État, entreprises, habitants), illustrés par un exemple précis de quartier transformé. Évite de décrire l'organisation d'une aire urbaine (centre, banlieue, périurbain) sans parler de son aménagement : c'est un autre chapitre.

2. Les repères à mobiliser

- Environ 4 Français sur 5 vivent en ville
- 2000 : loi SRU (solidarité et renouvellement urbains)
- 2014 : ouverture du musée des Confluences à Lyon
- 2015 : le Grand Lyon devient la métropole de Lyon
- Plan local d'urbanisme (PLU) : document qui fixe les règles de construction d'une commune ou d'une intercommunalité
- Étalement urbain : extension des villes sur les espaces agricoles et naturels

3. Le plan

1. Des villes face à de nombreux défis

- L'étalement urbain grignote les terres agricoles et allonge les trajets
- Environ sept actifs sur dix vont travailler en voiture : embouteillages, pollution
- Logement trop cher, grands ensembles en difficulté, canicules

2. Des acteurs multiples

- Communes et métropoles : le plan local d'urbanisme
- L'État impose des règles : la loi SRU (2000)
- Bailleurs sociaux, promoteurs, entreprises ; habitants et associations consultés

3. Un exemple : Lyon Confluence

- D'anciens terrains industriels et portuaires entre Rhône et Saône
- Le Grand Lyon, devenu métropole en 2015, et une société publique d'aménagement
- Logements, bureaux, tramway, musée des Confluences (2014)

4. Le développement construit rédigé

En France, environ quatre habitants sur cinq vivent en ville. Les villes concentrent la population, les emplois et les services, mais aussi de nombreux problèmes. Elles doivent donc être aménagées, c'est-à-dire transformées et équipées pour mieux répondre aux besoins des habitants. Nous verrons d'abord pourquoi il faut aménager les villes, puis quels acteurs s'en chargent, avant d'étudier l'exemple de Lyon.

D'abord, les villes font face à de nombreux défis. L'**étalement urbain** grignote les terres agricoles et allonge les trajets : environ sept actifs sur dix vont travailler en voiture, ce qui provoque embouteillages et pollution. Dans les grandes métropoles, le logement devient trop cher pour beaucoup de ménages, et certains quartiers de grands ensembles concentrent chômage et pauvreté. De plus, les villes doivent s'adapter aux canicules, de plus en plus fréquentes.

Ensuite, de nombreux acteurs aménagent la ville. Les communes et les intercommunalités, comme les métropoles, élaborent le **plan local d'urbanisme**, qui fixe où l'on peut construire. L'État impose des règles : depuis la loi **SRU** de 2000, les communes concernées doivent compter un minimum de logements sociaux. Les bailleurs sociaux, les promoteurs immobiliers et les entreprises construisent, tandis que les habitants et les associations sont consultés, parfois pour s'opposer aux projets.

Enfin, l'exemple de Lyon montre ces acteurs à l'œuvre. Au sud de la presqu'île, à la rencontre du Rhône et de la Saône, d'anciens terrains industriels et portuaires ont été transformés en un nouveau quartier, **Lyon Confluence**. Le Grand Lyon, devenu métropole en 2015, et une société publique d'aménagement y ont fait construire logements, bureaux et commerces, desservis par le tramway ; le musée des Confluences, ouvert en 2014, en est devenu le symbole.

Ainsi, les villes françaises doivent être aménagées pour loger, déplacer et protéger leurs habitants, grâce à l'action conjointe des collectivités, de l'État et des acteurs privés. Le défi des prochaines décennies sera de concilier croissance urbaine et respect de l'environnement.

Le piège de ce sujet. Citer « la mairie » comme seul acteur : l'aménagement urbain associe toujours plusieurs acteurs publics et privés, qu'il faut nommer en précisant leur rôle.